

La Ville de Chennevières-sur-Marne

AGENT DE VOIRIE H/F

EMPLOYEUR

Située à 15 km au Sud-Est de Paris, dans le Département du Val de Marne en région Ile de France et comptant 18 396 habitants, **Chennevières-sur-Marne** est membre de la Métropole du Grand Paris au sein de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

Surplombant la rive gauche de la Marne, **Chennevières** s'étend sur 5,3 km² et est bordée à l'Ouest par la Marne avec ses 42 km de voiries. La commune s'inscrit dans le prolongement de la plaine de la Brie. La Ville est inscrite dans un dynamisme d'investissements avec de grands projets sur l'espace public et ses bâtiments administratifs en approfondissant les enjeux des villes de demain, en valorisant son territoire pour le rendre toujours plus attractif.

DOMAINE

Au sein de la Direction des Services Techniques, sous la responsabilité du Responsable du service Voirie, et du Responsable de l'Espace Public. Vous intégrez une équipe pour former un binôme d'agents sur le terrain afin de réaliser diverses interventions en matière de travaux d'entretien courant de la voirie et des espaces publics de la commune (travail en extérieur par tout type de temps).

CADRE STATUTAIRE

Catégorie C – filière technique : Adjoint Technique Principal de 1ère classe,
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe,
Agent technique.

Titulaire ou contractuel.

Vous êtes motivé, vous aimez le travail en extérieur et vous souhaitez contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants. La ville de Chennevières recrute un agent de voirie sans condition de formation ou de diplôme

MISSION/ACTIVITES

- Travaux de voirie, ou de petits aménagements (terrassement, pose de bordures, petites maçonneries...)
- Poser et remplacer le mobilier urbain
- Poser et entretenir la signalisation horizontale et verticale, et mise en place des arrêts temporaires.
- Garantir la sécurité des usagers pendant les interventions
- Assurez le bon entretien du matériel et de l'outillage et identifier les besoins de remplacement
- Signaler les anomalies ou dysfonctionnements (dégradations, dépôts sauvages, voirie)
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels (heures supplémentaires et astreintes, déneigement)

COMPETENCE

- Maîtrise des techniques de maçonnerie
- Utilisation et entretien du matériel (marteau-piqueur, perforateur, disqueuse, pelle, barre à mine, truelle, etc.)
- Connaissance des panneaux de signalisation
- Respect des procédures d'hygiène et de sécurité
- Capacité à signaler les anomalies sur la voie publique (dégradations, dépôts sauvages...)

- Application des règles de sécurité sur la voie publique
- Connaissance des gestes et postures pour éviter les troubles musculosquelettiques
- Sens du service public, Avoir l'esprit d'équipe, Responsable, Autonome, Sérieux, Motivé, Investi, Disponible, Ponctuel, Réactif.

CONDITIONS D'EXERCICE

Conduite de véhicules.

Permis B obligatoire

CACES R482 apprécié

Travail en extérieur par tout temps, toutes saisons, à pied ou véhiculé.

Déplacements dans les rues et sur les sites de la ville.

Horaires réguliers de 8h à 12h et 13h30 à 17h (vendredi à 16h30).

Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels (heures supplémentaires et astreintes) sur base du volontariat

MOYENS TECHNIQUES

Véhicules municipaux : véhicule utilitaire type camion benne moins de 3.5t et engin (type chargeuse)

Matériels mécaniques (marteau-piqueur, perforateur, disqueuse...) et outils à main (pelle, barre à mine, truelle...).

Adressez votre CV et lettre et motivation à :

Madame la Maire
Service des Ressources Humaines
Recrutement@chennevieres.fr

Renseignements auprès de :

Recrutement@chennevieres.fr